



A.S Fontenay-le-Fleury Football

Challenge
ANDRE DELABARRE U9

REGLEMENT DU
TOURNOI

REGLEMENT

Ce tournoi se déroulera sous les règlements de la F.F.F. et de la L.P.I.F.F. (sauf règles particulières énumérées si dessous), les joueurs participants devront être licenciés pour la saison en cours pour le club qui les représentera.

REGLES PARTICULIERES

- Ce tournoi U9 sur la formule U11 à la particularité de se jouer sur demi-terrain (foot à 8)
- L'ensemble des règles du foot 8 (U11) seront appliquées lors de ce tournoi
- Toutefois la règle du hors-jeu ne sera pas sanctionnée

MODALITES DE LA COMPETITION

- Nombre d'équipes (par catégorie) :
 - 12 dont 2 de FONTENAY LE FLEURY.
- Nombre de joueurs par équipes :
 - 8 + 4 remplaçants
- Phase « qualification » :
 - 2 groupes de 6 équipes (groupe I et II).
 - Formule championnat : toutes les équipes appartenant au même groupe se rencontrent une fois.
 - Classement par points :
 - 1 victoire = 4 points
 - 1 nul = 2 points
 - 1 défaite = 1 point
 - Classement final de la phase « qualification » :
 - Un classement effectué pour chaque groupe.
 - Etabli sur la somme total des points remportés par chaque équipe pour les 5 rencontres (de la plus élevée à la moins élevée).
- ◆ En cas d'égalité entre une ou plusieurs équipes, celles ci seront départagées par les critères appliqués dans l'ordre suivant :
 - 1 Différence de buts générale : différence entre la totalité des buts marqués et ceux encaissés sur l'ensemble des 4 rencontres.
 - 2 Différence de buts particulière : différence entre la totalité des buts marqués et ceux encaissés sur la ou les rencontres entre les équipes à départager.
 - 3 Meilleure attaque : nombre de buts marqués sur l'ensemble des 5 rencontres.
 - 4 Une série de tir au but départagera les équipes ex-æquo (3 tirs au but puis « mort subite »).

❑ Phase finale :

- Les équipes seront placées dans trois séries suivant le classement de la phase « qualification » :
 - ◆ Les séries sont formées suivant les critères ci dessous et se dérouleront selon la formule coupe:
 - Série C : les cinquièmes de chaque groupe affrontent les sixièmes du groupe opposé pour les demi-finales.
 - Série B : les quatrièmes de chaque groupe rencontrent les troisièmes du groupe opposé pour les demi-finales.
 - Série A : Les premiers de chaque groupe rencontrent les seconds du groupe opposé pour les demi-finales.

❑ Rencontres de classement :

- Les perdants des demi-finales de la série C s'affrontent pour la 11^{ème} et 12^{ème} place.
 - Les vainqueurs des demi-finales de la série C s'affrontent pour la 9^{ème} et 10^{ème} place.
 - Les perdants des demi-finales de la série B s'affrontent pour la 7^{ème} et 8^{ème} place.
 - Les vainqueurs des demi-finales de la série B s'affrontent pour la 5^{ème} et 6^{ème} place.
 - Les perdants des demi-finales de la série A s'affrontent pour la 3^{ème} et 4^{ème} place.
 - Les vainqueurs des demi-finales de la série A s'affrontent pour la 1^{ère} et 2^{ème} place.
- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors de la « phase finale » et des « rencontres de classement » :
- une séance de 3 tirs au but par équipe de joueurs différents départagera les deux équipes. L'équipe vainqueur sera celle ayant marqué le plus grand nombre de tirs.
 - En cas de nouvelle égalité la séance de tirs au but continuera selon la formule « mort subite » avec les joueurs n'ayant pas encore participés (1 tir par joueur au maximum tant que tous les joueurs n'ont pas tirés). La séance cessera lorsqu'une équipe marquera un tir au but de plus que son adversaire, avec le même nombre de tirs effectués. Celle-ci gagnera alors la rencontre.

❑ Durée des rencontres :

- Toutes les rencontres, que ce soit lors de la « phase qualification », « phase finale », « rencontres de classement » auront une durée de 10 mn.
- Le temps des rencontres sera chronométré par la table de marque. C'est elle qui donnera le coup d'envoi et signalera la fin de chaque rencontre.

PARTICULARITES

❑ Concours de tirs au but :

- Un concours de tirs au but par équipe indépendant du tournoi aura lieu tout au long de la journée.
- Toutes les équipes y participeront sans qu'il ne leur soit demandé un droit d'inscription.
- Le règlement et le déroulement de ce concours sont présentés page suivante.

❑ Récompense :

- Toutes les équipes participantes seront récompensées par l'attribution d'une coupe.
- Chaque joueur participant sera récompensé par l'attribution d'une médaille.
- La meilleure équipe du concours de tirs au but sera récompensée par l'attribution d'une coupe.
- Un challenge sera attribué au :
 - ◆ meilleur buteur du tournoi.
 - ◆ meilleur gardien de but du tournoi (désigné par la commission directrice du tournoi).
 - ◆ meilleur joueur (désigné par la commission directrice du tournoi).
- Un challenge du fair-play récompensera l'équipe ayant eu le meilleur comportement sur l'ensemble de la journée (joueurs et encadrement). Cette équipe sera désignée par le vote des arbitres et de la commission directrice du tournoi.
- Arbitrage : L'arbitrage des rencontres sera assuré par le club organisateur (éducateurs et jeunes initiateurs du club).

LITIGES

❑ Commission directrice :

- Une commission directrice du tournoi sera composée du président, du président délégué et du responsable «Football animation» du club organisateur.
- Tous les litiges seront jugés par la commission directrice et en dernier ressort par le district des Yvelines de football.

CONCOURS DE TIRS AU BUT

❑ Règlement du concours :

- Le concours de tirs au but est un concours par équipe selon une formule coupe.
- Les équipes pourront participées jusqu'à 4 séries de tirs au but si elles ne se font pas éliminées.
- Chaque série est constituée de 2 à 6 rencontres entre 2 équipes.
 - ◆ Pour chaque série :
 - ✓ Tous les joueurs des équipes qualifiées (y compris le gardien de but) effectueront 1 tir au but face au gardien de l'équipe adverse.
 - ✓ Si une équipe possède un effectif inférieur à 8 joueurs, le responsable de cette équipe désignera les joueurs devant effectuer les tirs au but manquants (1 tir supplémentaire par joueur au maximum).
 - ✓ Afin qu'une équipe ne puisse connaître le résultat final de son adversaire avant qu'elle même n'est effectuée sa séance, il sera procédé à une alternance entre les deux équipes (tireur de l'équipe A face au gardien de l'équipe B, puis tireur de l'équipe B face au gardien de l'équipe A, etc, etc...).
 - ✓ L'équipe vainqueur qui se qualifiera pour la série suivante sera celle qui aura marquée le plus de tirs au but.
 - ✓ En cas d'égalité, la séance continuera selon la formule « mort subite ». La séance cessera dès qu'une équipe aura marqué un tir au but alors que son adversaire l'aura manqué (avec le même nombre de tirs effectués).
- Point particulier : la seconde série sera composée de 4 rencontres qui opposeront les 6 qualifiés directs de la première série et de 2 équipes repêchées.
 - ◆ Les 2 repêchés seront choisis suivant les critères appliqués dans l'ordre suivant :
 - ✓ Critère n°1 : Les 2 équipes ayant au cours de la première série, la différence de tirs au but (entre ceux marqués par leurs tireurs et ceux arrêtés par leur gardien) la moins négative.
 - ✓ Critère n°2 : les deux équipes ayant marqués le plus de tirs au but lors de la série n°1.
ATTENTION : les éventuels tirs supplémentaires marqués en cas de « mort subite » ne comptent pas.
 - ✓ Critère n°3 : les deux équipes ayant le plus grand nombre de « première année ».
 - ✓ Critère n°4 : les deux équipes ayant le joueur le plus jeune.